

20

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

21



**PÔLE
SANTÉ
TRAVAIL**

Métropole Nord

SOMMAIRE

- 4 L'Éditorial de Jean-Michel DUPUIS, Président PÔLE SANTÉ TRAVAIL
- 6 Le Zoom sur 2021 : Damien VANDORPE, Directeur Général
- 8 L'année 2021 de PÔLE SANTÉ TRAVAIL en 10 actualités phares
- 14 Les grands indicateurs
- 16 Les grands projets PÔLE SANTÉ TRAVAIL
 - 18 La prévention au cœur du projet d'entreprise CAP 25
 - 20 PÔLE SANTÉ TRAVAIL, en 1^{ère} ligne de la vaccination COVID
 - 22 Santé et nouveaux modes de travail : un modèle qui s'adapte
 - 24 Direction Opérationnelle
 - 25 Renforcement de la DSI
 - 26 Empreinte et défi : un programme de développement durable co-construit
- 28 Les bilans par pôles
 - 30 Plateau de prévention
 - 32 Pôle d'expertises transversales et sociales
 - 34 Pôle de spécialités médicales et sociales
 - 36 PST Formation
- 38 Les grands faits marquants 2021

PÔLE SANTÉ TRAVAIL, le partenaire santé des entreprises et de leurs collaborateurs

Richesse de l'expertise de nos 230 professionnels de santé et de nos 100 préventeurs, notre association PÔLE SANTÉ TRAVAIL est l'acteur de référence d'une stratégie globale de prévention des risques professionnels auprès de ses entreprises adhérentes :

- Suivi de santé individuel,
- Actions de conseil et d'accompagnement en milieu de travail,
- Conseils sur la santé et la sécurité,
- Veille, traçabilité des expositions aux substances et aux risques
- Promotion de la santé sur le lieu de travail : pratique sportive, vaccination, dépistage (loi du 2 août 2021).

Nos 21 centres médicaux couvrent l'Audomarois, la Flandre intérieure, la Métropole Lille-Roubaix-Tourcoing et le Douaisis.

Nos professionnels de santé, interlocuteurs privilégiés des entreprises, sont les seuls qui combinent :

- la connaissance du milieu professionnel, de l'organisation et des conditions de travail des entreprises adhérentes et de leurs instances de représentation du personnel,
- la connaissance des postes de travail, et des expositions aux risques de leurs salariés,
- la mission de suivi individuel de l'état de santé de chaque salarié.

Le conseil en prévention primaire des risques devient progressivement aussi important que le suivi individuel. Il permet notamment d'aider l'entreprise à évaluer ses risques et à élaborer son plan de prévention et, le cas échéant, de l'accompagner à rédiger son Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels. L'entreprise adhérente reste cependant responsable de l'évaluation de ses risques et de leur limitation.

Notre mission est de promouvoir, dans un esprit partenarial avec nos adhérents, notre offre de service et de l'adapter aux besoins de chaque entreprise et de ses salariés.



ÉDITORIAL

Prévention et innovation au cœur du plan de transformation de PÔLE SANTÉ TRAVAIL

Profondément marquée par les crises successives, l'année 2021 s'inscrit en véritable accélérateur des transformations engagées par PÔLE SANTÉ TRAVAIL. Plus que jamais, nos 600 collaborateurs ont fait la démonstration des bénéfices du recours à nos services.

Partenaires des entreprises et de leurs salariés, nous renforçons chaque jour nos actions, nos conseils, nos échanges et dialogues pour les accompagner au plus près de leurs enjeux, qu'il s'agisse de :

- prévention primaire,
- santé de leurs salariés,
- qualité de vie,
- conditions de travail.

L'enjeu majeur pour PÔLE SANTÉ TRAVAIL est désormais de promouvoir son offre de service pour permettre aux entreprises adhérentes de renforcer leur politique de prévention des risques professionnels, en les accompagnant pour faciliter leur évaluation, la conception de leurs plans d'actions et leur mise en œuvre concrète.

Face à la crise sanitaire et aux évolutions sociétales, nos équipes de professionnels ont fait preuve de réactivité et d'adaptabilité. Des transformations profondes qui nous poussent à innover constamment.

L'année 2021 a été le catalyseur de la mutation PÔLE SANTÉ TRAVAIL, nous permettant d'accélérer nos projets et de démontrer notre capacité à relever les défis, ...

Un changement essentiel pour inscrire notre mission dans la durée, comme un pilier incontournable de la santé au travail des salariés de nos adhérents.

Pour maintenir cette dynamique, et en lien avec la loi du 2 août 2021, **nous plaçons la prévention au cœur de notre projet d'entreprise, dénommé Cap 25**, en réaffirmant notre rôle premier de préventeur.

Nous devons accentuer notre mutation en intensifiant l'exercice d'une prévention experte et indépendante, dans le sens voulu par les parlementaires qui ont ajouté la lettre **P** pour Prévention aux Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises.

Jean-Michel DUPUIS,
Président
PÔLE SANTÉ TRAVAIL



“

L'année 2021 a été le catalyseur de la mutation engagée par PÔLE SANTÉ TRAVAIL, nous permettant d'accélérer nos projets et de démontrer notre capacité à relever les défis ...

”

ZOOM SUR 2021

Un bon millésime !

En 2021, nos collaborateurs ont fait preuve d'une mobilisation sans faille !

Ils sont restés au service de nos entreprises adhérentes et de leurs salariés, au service de la santé au travail, et plus largement au service de la santé, à travers la campagne de vaccination à laquelle nous avons, à notre place et selon nos moyens, contribué.

Je les remercie pour leur engagement, leur réactivité et leur capacité à s'adapter pour répondre toujours mieux aux attentes de nos adhérents et de leurs salariés.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'est digitalisé

Face aux transformations de notre société, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a renforcé sa digitalisation : numérisation des dossiers médicaux, sécurisation des données, outils de pilotage de nos activités, téléconsultation, présence accrue sur les réseaux sociaux...

En outre, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a engagé les actions préalables au futur remplacement de nos logiciels de prévention et de relation clients pour 2023.

Un projet de grande envergure qui sera conduit transversalement par notre Direction Organisation et Systèmes d'Information.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'est mobilisé dans l'intérêt général

PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'est également inscrit dans la dynamique de vaccination massive impulsée par l'État face à la Covid-19. Il a contribué à la stratégie du « aller vers » les salariés non vaccinés pour tenter de les convaincre.

Une implication dans les futures campagnes de vaccination et de dépistage d'une part et une plus grande articulation avec la médecine de ville d'autre part sont désormais attendues, comme le prévoit la loi du 2 août 2021.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'est rapproché de ses adhérents

Nous avons renforcé nos différents points de contact avec nos adhérents afin de leur proposer une offre de service claire, complète et adaptée. Avec la structuration de la Direction Opérationnelle, nous avons amélioré nos systèmes de management et de pilotage pour viser, à moyen terme, une augmentation du nombre de nos actions en milieu de travail et de nos visites médicales.

Nous engageons également la rénovation de nos centres médicaux les plus anciens pour un accueil optimisé des salariés suivis. Enfin, nous renforçons nos actions de communication, notamment en digital, pour apporter notre expertise de façon simple et pédagogique à l'ensemble de nos publics.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'est engagé dans une démarche plus responsable

Nous avons lancé notre projet de développement durable, baptisé « Empreinte et Défi » afin de réduire notre impact environnemental et de mener des actions à vocation sociale. Un projet collectif, une ambition commune et une feuille de route structurée permettant d'inscrire PÔLE SANTÉ TRAVAIL dans la préservation de la qualité de vie de tous. Challenge environnemental, plantation d'arbustes autour de nos centres médicaux, promotion des mobilités douces, préparation du bilan carbone, ... l'année a été rythmée par de nombreuses actions, portées par nos collaborateurs et nos partenaires.

Bref, une année 2021 intense, variée, engagée et surtout... réussie, grâce à l'implication de tous !

Damien VANDORPE,
Directeur Général

“

... l'année a été rythmée par de nombreuses actions, portées par nos collaborateurs et nos partenaires.

”



10

ACTUS

L'année 2021
de
PÔLE SANTÉ
TRAVAIL
en
10
ACTUALITÉS
PHARES



PÔLE SANTÉ TRAVAIL, ACTEUR DE LA VACCINATION COVID

5 000 injections au profit de 4 000 salariés suivis, c'est le chiffre qui illustre pour les équipes la réussite de la politique « aller-vers » encouragée par le Gouvernement, dans le cadre de la lutte contre la pandémie COVID 19. Au-delà de la vaccination, 1 638 consultations pré-vaccinales ont été réalisées. Les salariés vaccinés ont mis en avant la qualité de l'accueil, des renseignements et de la prise en compte de la situation individuelle avant de procéder à la vaccination.

Une fierté pour PÔLE SANTÉ TRAVAIL !



OUVERTURE DU NOUVEAU CENTRE DE LA MADELEINE

En décembre 2021, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a ouvert son nouveau centre, rue du Général de Gaulle, à l'entrée de La Madeleine.

Au total, 16 espaces de consultation permettent d'accueillir dans de bonnes conditions les salariés des communes de La Madeleine, Wambrechies, Saint-André-lez-Lille, Marquette-lez-Lille et du Vieux-Lille. Tout au long des travaux, une attention particulière a été portée au confort des équipes et des salariés suivis (luminosité, acoustique, performance thermique).

LANCEMENT DU PROJET D'ENTREPRISE À 5 ANS : CAP 25

En 2021, nous avons lancé le projet d'entreprise de PÔLE SANTÉ TRAVAIL. S'appuyant notamment sur le projet de service, il se décline sous 4 axes concrets et d'ores-et-déjà en chantier :

- valoriser notre expertise et être plus visible ;
- développer une performance organisationnelle et rendre le service attendu ;
- promouvoir une politique RH responsable et durable ;
- déployer des partenariats utiles avec des acteurs de notre milieu (CARSAT, Cap Emploi, autres SPSTI...).

Autant de grands axes dans lesquels les collaborateurs sont d'ores et déjà pleinement engagés.

L'objectif : s'organiser en interne afin d'être certifiable, à partir de 2025, pour mieux accompagner nos adhérents et leurs salariés.



WEBINAIRES ET RENCONTRES SANTÉ-TRAVAIL : DES MODES DE RENCONTRES INTERACTIFS

Comme en 2020, l'année a été ponctuée d'événements à distance pour permettre à toutes et tous de continuer à s'informer et à interagir avec des professionnels.

- Le 15 janvier 2021, trois ergonomes ont abordé la question complexe du télétravail sur la santé des salariés, entre la nécessité d'inscrire cette pratique dans une organisation durable et la mise en place de modalités de travail efficace.
- Le 16 septembre, un webinaire consacré au suivi de santé des salariés intérimaires, animé par notre juriste et un médecin du travail, a permis aux agences d'intérim d'obtenir des informations concrètes sur le suivi de santé de cette cible particulière.
- Enfin, le 14 octobre a eu lieu la 3^{ème} édition des Rencontres Santé-Travail, organisée par notre fédération « Présanse », sous le thème « Agir au cœur des entreprises pour la santé de demain ». PÔLE SANTÉ TRAVAIL, en partenariat avec différents Services de Santé au Travail Interentreprises des Hauts-de-France, a proposé aux salariés de la région des webinaires, faisant de la journée un événement national en écho à la loi pour renforcer la prévention en santé au travail !

OUVERTURE DU NOUVEAU CENTRE DE TOURCOING

Le nouveau centre PÔLE SANTÉ TRAVAIL, désormais situé à Pont Rompu à Tourcoing, a également permis d'accueillir les équipes du Centre de Neuville-en-Ferrain.

Ouvert le 15 mars 2021, ce bâtiment de 1 200 m² dispose de 22 espaces de consultation et présente un profil plus respectueux de l'environnement. C'est également le premier centre à avoir entièrement numérisé l'ensemble de ses dossiers médicaux.



L'ÉNERGIE & LES RESSOURCES
SUR 4 DIMENSIONS

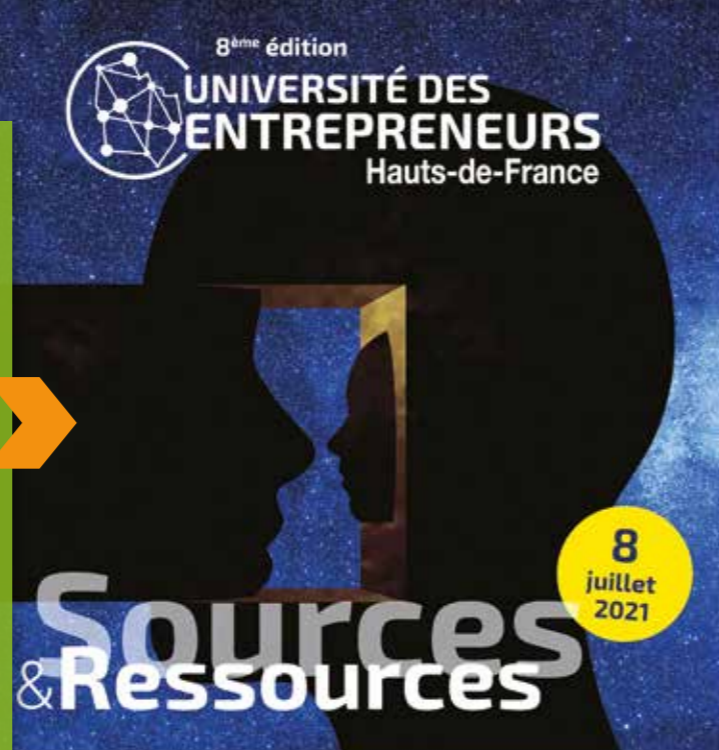
Voir le replay



PÔLE SANTÉ TRAVAIL, PARTENAIRE DE L'UNIVERSITÉ DES ENTREPRENEURS DU MEDEF GRAND LILLE :
« FAIRE AU MIEUX AUJOURD'HUI POUR PRÉPARER LE MONDE D'APRÈS »

Le 8 juillet 2021, une matinée d'échanges en direct du Campus Entreprises et Cités a offert l'occasion de réfléchir autour du thème « Sources et Ressources ».

L'événement a permis un tour d'horizon des outils disponibles pour accompagner les dirigeants dans la transformation de leur entreprise et avec leurs collaborateurs autour d'un partage d'expériences et de conseils.



UN AGRÈMENT RENOUVELÉ

PÔLE SANTÉ TRAVAIL, Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises, est une association de loi 1901 devant faire l'objet d'un agrément par l'État. Il a donc demandé, au premier semestre à la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), le renouvellement des trois agréments qui lui avaient été accordés pour la période de 2016 à 2021.

Par décision de début 2022, la DREETS a agréé PÔLE SANTÉ TRAVAIL, à compter du 1^{er} octobre 2021, pour une durée de 5 ans jusqu'au 30 septembre 2026.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL, EMPLOYEUR ENGAGÉ

Au sein même de ses équipes, PÔLE SANTÉ TRAVAIL entend mener une **politique responsable et éthique**. À ce titre, il souhaite mesurer son impact environnemental.

En partenariat avec l'entreprise Energic, **144 salariés** provenant de **14 centres** se sont engagés à réduire leur bilan carbone pendant 6 mois.

Résultat :

- 10 800 missions réalisées,
- 1 116 éco-gestes adoptés
- et 433 idées partagées !

Ces actions dans la durée ont permis d'économiser 24 tonnes de CO₂ soit l'équivalent de 12 allers/retours Paris-Toronto !

L'égalité Hommes/Femmes. Plus que jamais, les principes de parité, d'égalité et de diversité constituent une priorité pour PÔLE SANTÉ TRAVAIL.

Nous avons obtenu la note de **95/100** pour l'index d'égalité professionnelle femmes et hommes.

Enfin, autre exemple : **le développement de notre « marque employeur »** via la valorisation de nos professionnels. Fraîchement intégrés aux équipes opérationnelles, des conseillers relation adhérents, une infirmière santé travail, un médecin du travail, une chef de projets et un conseiller en prévention se sont prêtés au jeu du témoignage face caméra. Disponibles sur la chaîne YouTube, les vidéos ont également été relayées sur LinkedIn. Un nouveau moyen de présenter les métiers et expertises de PÔLE SANTÉ TRAVAIL, de montrer la diversité des profils qui composent les équipes et de donner envie de rejoindre les rangs des engagés pour la santé au travail au quotidien.



Voir nos vidéos sur notre chaîne Youtube

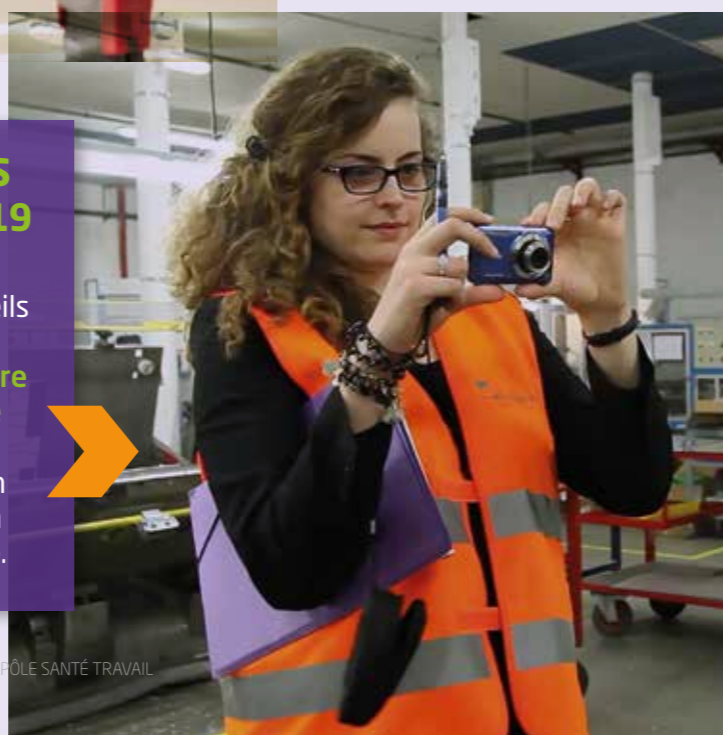


UN NOMBRE DE VISITES REVENU AU NIVEAU DE 2019

Après une année 2020 très impactée par la COVID, **le nombre de visites présentielles effectuées par nos professionnels de santé est revenu au niveau d'avant la crise sanitaire**, auxquelles se sont ajoutées les séances de vaccination (cf page 20).

UN NOMBRE DE CONSEILS ET D'ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL SUPÉRIEUR À 2019

Après une année 2020 très intense en matière de conseils donnés (gestes barrières, protections individuelles, maintien de l'activité des acteurs prioritaires...), **le nombre de conseils et d'actions en milieu de travail a diminué cette année. 25 176 AMT ont ainsi été réalisées en 2021** : c'est moins qu'en 2020 en raison de la disparition des actes de conseils aux entreprises dans le cadre de la crise sanitaire mais plus qu'en 2019, année de référence.



GRANDS INDICATEURS



12

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

21

CENTRES SUR TOUTE LA ZONE GÉOGRAPHIQUE



32 078

ENTREPRISES ADHÉRENTES

90%

DE TPE



498 225

SALARIÉS SUIVIS (Y COMPRIS LES INTÉRIMAIRES)



608

COLLABORATEURS PÔLE SANTÉ TRAVAIL



126

CENTRES AU SEIN DE GRANDES ENTREPRISES

7

POINTS CLÉS EN 2021



1 Le maintien du nombre d'entreprises adhérentes

Et une augmentation majeure des PME avec **+7,1%** d'entreprises adhérentes de 10 à 99 salariés



2 **+2,6%** de salariés suivis en 2021 (hors intérimaires)

L'effectif de nos entreprises adhérentes s'est accru de **12 213** salariés supplémentaires



3 **+24%** de visites réalisées en 2021

208 376 visites réalisées par nos professionnels de santé :

86 494 visites d'embauche

31 779 visites périodiques

142 129 visites de médecins du travail

66 247 visites d'Infirmiers Santé Travail



4 L'activité de la cellule PDP et maintien dans l'emploi

770 dossiers étudiés par la cellule PDP (+ 45%)

1 505 dossiers déposés à la MDPH (+30%) pour 2313 demandes

23 453 propositions d'aménagements de poste (+19%)

585 salariés en risque ou en cours d'inaptitude reçus sur prescription des médecins du travail (+6%)

109 bilans de compétence réalisés (+6%)



5 Un nombre d'interventions du plateau des ingénieurs de prévention en forte augmentation

750 interventions en 2021, contre 550 en 2020



6 L'activité du plateau de spécialités médicales

16 398 examens complémentaires ont été effectués sur le plateau, en entreprise ou dans les centres, contre 11 883 en 2020.

9 208 salariés ont effectué au moins un examen complémentaire (6 905 en 2020).



7 La Relation Adhérents mobilisée pour un meilleur service client

Le service Relation Adhérents a requalifié le **fichier de contacts adhérents** afin de communiquer plus efficacement auprès des entreprises.

L'équipe a réduit le délai entre l'adhésion d'une entreprise et le premier contact pris par les conseillers Relation Adhérents.



Activité médicale - Centre de La Madeleine

G R A N D S

P R O

J E T S



PROJET D'ENTREPRISE



La prévention au coeur du projet d'entreprise et du projet de service

Par la loi du 2 août 2021, les Services de Santé au Travail (SST) deviennent des Services de Prévention et de Santé au Travail (SPST).

Parmi leurs missions principales, ils doivent désormais :

- contribuer à la réalisation des objectifs de Santé Publique afin de préserver, au cours de la vie professionnelle du travailleur, un état de santé compatible avec son maintien en emploi
- participer à des actions de promotion pour la santé sur le lieu de travail.

Pour PÔLE SANTÉ TRAVAIL, il s'agit de maintenir, dans la durée, notre niveau d'interventions en matière de prévention primaire, d'en ajuster l'efficacité et d'en mesurer la pertinence.

Ce rôle s'inscrit en pivot du projet d'entreprise CAP 25 à travers 2 enjeux :

- **Favoriser la culture de la Prévention**, en développant la prévention primaire, dont la visite médicale est une des composantes et accompagner les entreprises et les salariés dans le développement d'une culture de prévention. Les **SSTI** ont été initialement construits autour de la visite médicale (médecine du travail) et se sont étendus progressivement à des actions en milieu de travail (AMT). Désormais, les **SPSTI** seront attendus sur les actions de prévention et sur le développement de la **culture de prévention primaire** dans les entreprises.
- **Être plus efficient**, en promouvant systématiquement notre offre de service et en valorisant sa mise en œuvre concrète dans une logique de certification. L'efficacité, c'est la bonne exécution, le bon moyen d'atteindre notre objectif. Si la prévention est notre objectif, l'efficacité est la façon concrète de mobiliser nos ressources humaines et techniques pour délivrer des conseils pertinents de prévention, adaptés aux contraintes et aux besoins des entreprises et des salariés.

CAP 25
PRÉVENTION & EFFICIENCE

DEUX ACTIONS DU PROJET DE SERVICE :

>> Pour l'année 2021, le service Psychologie a travaillé à la rédaction d'une offre de service avec des prestations collectives spécifiques à proposer aux médecins du travail et aux entreprises, ciblant plus spécifiquement les TPE / PME / Indépendants.

Au plus proche des problématiques et des besoins spécifiques de nos adhérents, le service Psychologie propose des actions complémentaires aux démarches d'intervention globale et de diagnostic en prévention des RPS. L'enjeu est d'intervenir sur les situations dégradées, à travers 7 champs d'interventions spécifiques : violences internes et externes, changements d'organisation du travail, managers en difficulté, collectifs dégradés, postures et pratiques à risque, impacts de la Covid.

>> **La prévention du tabagisme.**

Dans le nouveau Plan Cancer 2021-2030, les services de Santé au Travail sont impliqués directement au niveau de la Prévention des cancers professionnels et du maintien en emploi : le tabac aggrave certains risques professionnels, dont les cancers. Le Plateau Addictions, en prolongement de sa participation au Mois sans Tabac, s'engage dans la prévention du tabagisme au titre du socle de services, lorsqu'il y a des risques professionnels aggravés par le tabagisme.

Des rencontres de témoignages en entreprises seront désormais plus souvent proposées.

JOB DE VIE : plateforme e-santé travail

PÔLE SANTÉ TRAVAIL a engagé le développement de la plateforme e-santé travail, en version web et mobile. L'objectif est de déployer une culture de prévention auprès de tous les salariés suivis.

L'équipe Projets a enrichi et numérisé le dispositif JOB DE VIE en créant une application responsive.

Pédagogiques, didactiques et ludiques, la plateforme e-santé travail et l'appli JOB DE VIE vont redonner du pouvoir d'agir à chacun, en le rendant davantage acteur de sa santé au travail.



Téléchargez
l'appli



SPÉCIAL COVID

Nos professionnels en 1^{ère} ligne de la vaccination !

Dès le mois de mars 2021, PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'est engagé dans la vaccination des salariés des entreprises adhérentes. **Les salariés de plus de 18 ans ont pu se faire vacciner dans leur centre de santé au travail** pour une première, deuxième ou troisième dose, lors de créneaux dédiés, mais également réaliser des tests antigéniques dans le cadre de la vaste campagne de prévention de circulation du virus.

La prise de rendez-vous a été facilitée par la possibilité de passer par la plateforme Doctolib pour sélectionner un créneau, ou par mail à l'adresse dédiée : vaccinations@polesantetravail.fr.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'est également inscrit dans la dynamique de vaccination massive souhaitée par les autorités de santé et a contribué à la stratégie du « aller-vers » les salariés non encore vaccinés, en leur permettant de recevoir leur première injection sans avoir besoin de reprendre rendez-vous.

Pour le service communication s'est ajouté le partage d'informations fiables, vérifiées et régulières.

Ainsi par exemple, sur les **72 campagnes de mailings externes** envoyés par PÔLE SANTÉ TRAVAIL à ses entreprises adhérentes, 31 ont offert du contenu informatif sur la vaccination.

Au-delà de la vaccination, ces rencontres ont été l'occasion pour nos professionnels de santé d'évoquer la prévention primaire de manière plus générale, de rappeler différents principes de sécurité au travail...

CHIFFRES-CLÉS

de la vaccination
PÔLE SANTÉ TRAVAIL :

5 000

injections (avec les 3 vaccins disponibles : Pfizer, Moderna, Astra-Zeneca)

4 000

salariés suivis

109

collaborateurs engagés dans la campagne (58 médecins du travail et 51 infirmières Santé Travail)

TÉMOIGNAGES

Dr Romain BOSSUT
Médecin du Travail



“

Le point de vue de Romain BOSSUT - Médecin du Travail - Centre de Douai

« Tout au long de cette année, la vaccination a été très présente.

Dès le mois de mars, nous avons mis en place des vaccinations qui ne se sont pratiquement jamais arrêtées. Nous avons su faire preuve de flexibilité, à tous les échelons de l'organisation, afin de répondre à cette mission de santé publique. Les entreprises et leurs collaborateurs nous ont fait part de leur satisfaction face à la qualité du service rendu, facilitant leur quotidien dans une période complexe. »

Le point de vue de Gaëlle DURIEZ - Responsable administrative et RH - Duriez Agencement

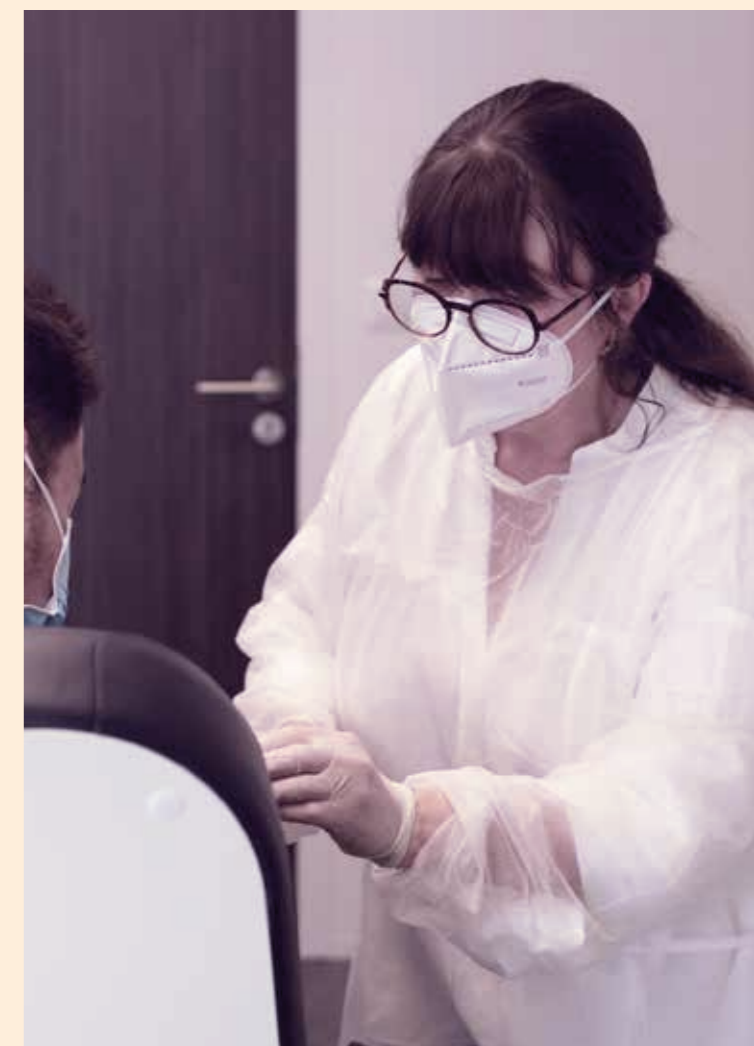
« Lorsque PÔLE SANTÉ TRAVAIL nous a proposé de mener une campagne de vaccination au sein de notre entreprise, nous avons franchi le cap d'accompagner nos collaborateurs pour leur faciliter l'accès aux vaccins. À cette époque, la 3^{ème} dose venait d'être recommandée par le Gouvernement et les rendez-vous étaient pris d'assaut. L'annonce de cette opération au sein de Duriez Agencement a été saluée par notre direction et nos collaborateurs. Au total, une trentaine d'entre eux, sur la base du volontariat et sur un créneau de 2h, ont bénéficié de cette prestation. Les équipes du Dr TONE ont été facilitatrices : mise en place simplifiée, une équipe médicale mobilisée et équipée des doses nécessaires, au sein de notre réfectoire qui pouvait accueillir tous les espaces recommandés... Une solution parfaitement adaptée pour les entreprises et leurs salariés, une réponse adéquate aux enjeux de santé publique sur le lieu de travail. »

”

ZOOM

sur notre communication autour de la vaccination

- Un webinaire « PÔLE CONNEXION » sur la vaccination, le 10 février 2021 : retour d'expérience sur les premières campagnes de vaccination en entreprise
- Une stratégie éditoriale dédiée : nouvel onglet sur le site internet et 50% des articles consacrés à la crise sanitaire et plus particulièrement à la vaccination
- Le développement de nouveaux formats de contenus pédagogiques sur les réseaux sociaux : vidéos "Vrai/Faux" sur la vaccination et une saison dédiée de la web-série The Big Bang COVID



SANTÉ

ET NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL : UN MODÈLE QUI S'ADAPTE



GÉNÉRALISATION DU TÉLÉTRAVAIL

Le dialogue social a permis d'aboutir à un accord d'entreprise sur le télétravail développant une organisation du travail en mode hybride : accompagnement technologique (infrastructures et matériels informatiques) et ergonomique (participation aux frais d'équipement).

DÉVELOPPEMENT DE LA TÉLÉCONSULTATION

Initiées dès le début de la crise sanitaire, en mars 2020, les téléconsultations se sont poursuivies en 2021 afin de répondre à un triple objectif :

- limiter les risques de contamination dans les transports en commun ;
- faciliter l'accès du salarié à une consultation en évitant un déplacement physique au centre de santé au travail ;
- réduire les contacts physiques et les risques de transmission envers le professionnel de santé et avec d'autres salariés suivis en salle d'attente.

La téléconsultation a permis de consulter en toute sécurité le professionnel de santé au travail depuis son domicile ou son lieu de travail, via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Elle s'est adressée à l'ensemble des salariés, notamment les plus vulnérables. Bien évidemment, elle ne peut se substituer durablement à la visite en présentiel.



40 163
TÉLÉCONSULTATIONS
EN 2021



Juliette LOEZ
Psychologue
du travail

L'IMPACT DE LA CRISE SUR L'ORGANISATION DE TRAVAIL

“

LE POINT SUR L'ACCOMPAGNEMENT AUX ENTREPRISES AVEC JULIETTE LOEZ, PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL CHEZ PÔLE SANTÉ TRAVAIL

« En juin 2021, avec la fin des restrictions, les employeurs étaient soucieux de préparer la reprise en présentiel. Pour accompagner ces périodes de transition nous préconisons souvent aux managers la mise en place de retours d'expérience pour analyser avec les équipes le vécu, identifier les actions à mettre en place, à corriger ou à renforcer. L'équipe de psychologues du travail peut les accompagner sur l'animation de ces temps. Nous les conseillons également sur le télétravail, devenu un véritable enjeu pour les entreprises. Si de nombreux salariés ont d'abord vécu le travail à distance comme « dégradé », une large majorité ne souhaite pas y renoncer et avance de nombreux avantages : meilleure concentration, réduction des temps de trajets et des bilans carbone, meilleur équilibre vie professionnelle/vie personnelle, réduction des déplacements professionnels, levée des freins spatio-temporels, nouveau mode de communication... Finalement, cet espace de travail est devenu un levier incontournable de qualité de vie au travail !

Mais, au-delà des aspects légaux et pratiques, **le télétravail et les nouvelles façons de travailler constituent des changements profonds**, sur les plans culturel, managérial et organisationnel. L'entreprise se doit d'accompagner ces mutations, de trouver le bon dosage entre travail à distance et travail en présentiel. C'est un vrai tournant ! Avec le distanciel, les liens relationnels sont parfois dégradés et le management doit être exercé de manière différente. Le collectif du travail s'appauvrit, le sentiment de solitude peut se développer et des compensations sont à imaginer.

Chez PÔLE SANTÉ TRAVAIL, nous veillons aux conditions de réalisation du travail. Nous conseillons et accompagnons ainsi les entreprises dans la mise en place du télétravail à travers différents leviers : intégration dans le DUERP, indicateurs santé-travail, démarche d'accompagnement pluridisciplinaire, information et sensibilisation ... »

”

DIRECTION OPÉRATIONNELLE

“

« L'année 2021 a été une année un peu particulière, encore marquée par le Covid.

La crise sanitaire nous a permis de faire preuve de réactivité et d'ingéniosité dans l'adaptation de nos process et dans l'adaptation de nos centres à cette nouvelle réalité, afin de combiner le meilleur service possible à nos adhérents et la sécurité de nos salariés.

Cela s'est traduit par plusieurs points saillants :

la vaccination qui s'est intensifiée sur 2021 pour participer à l'effort national de lutte contre le Covid, mais également par de nombreuses actions d'AMT (Actions en Milieu de Travail) qui ont continué puisque nos adhérents ont été encore très demandeurs en 2021, de conseils tant sur le Covid que sur la prévention primaire en général.

François DEPOORTÈRE
Directeur Opérationnel



Les activités « historiques », comme les visites et les AMT, sont restées très soutenues sur l'année 2021, supérieures aux années précédentes.

Au-delà de l'aspect quantitatif, nos actions ont été ressenties positivement par nos adhérents qui nous ont remerciés, notamment pour les consultations pré-vaccinales adaptées et rassurantes. »

”

ZOOM sur LA CERTIFICATION

Cette année 2021 a été marquée par un événement majeur pour les métiers de PÔLE SANTÉ TRAVAIL : la loi du 2 août 2021 qui va structurer l'offre de service des SPSTI.

L'enjeu est notamment d'affiner la manière de mettre en place le maintien dans l'emploi des salariés et de préciser quels seront les critères de certification qui feront qu'un SPSTI (Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises) sera en capacité demain de rendre le meilleur service en termes de santé au travail.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL a commencé à préparer l'évolution de ses outils et de ses méthodes pour s'atteler au grand chantier de certification de l'efficacité de ses prestations qui pourrait faire l'objet de premières visites de certificateurs en 2025.

Pour accompagner ce projet, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a obtenu dès 2020 le niveau 3 de la labellisation AMEXIST.

Nous sommes donc désormais plus à même de franchir une étape supplémentaire en préparant notre association à la

**certification ISO 9001
pour 2025.**



RENFORCEMENT DE LA DSI



Le comité de pilotage DSI

“

« Nous avons réorganisé l'équipe de la DSI en 3 pôles :

un pôle « Centre de Service Utilisateurs » pour développer la proximité auprès des utilisateurs. Unique point d'entrée des utilisateurs, cette équipe a vocation à répondre aux demandes utilisateurs et à résoudre les incidents rencontrés.

un pôle « Exploitation » de nos systèmes d'information, de nos serveurs, de nos réseaux, de nos postes de travail pour analyser les incidents techniques rencontrés et leur apporter des solutions correctives permettant la continuité de l'exploitation. Cette équipe assure également la sécurité des systèmes d'information.

un pôle « Solutions Métiers » qui pilote les projets d'implémentation : la mise à disposition de nouvelles solutions applicatives, la mise à jour de nouvelles versions de logiciels, le support applicatif,

l'accompagnement technique des utilisateurs. Nos techniciens « méthodes applicatives » décryptent l'utilisation des systèmes d'information métiers. Il s'agit d'accompagner les utilisateurs au travers de formations et de partage de bonnes pratiques.

La DSI a également renforcé la sécurisation des accès aux données sensibles avec notamment la double authentification des utilisateurs autorisés.

Par ailleurs, les applications d'Office 365 nous permettront de développer la collaboration via le projet **TECS « Travailler Ensemble, Collaborer Simplement »**.

Ces 4 mots sont là pour illustrer les objectifs de ce projet : **à l'avenir, nous voulons mieux collaborer, tous ensemble avec des outils numériques performants, simples et collaboratifs.** »

”



Gwénaél DEMY
Directeur des Systèmes d'Information

ZOOM sur OBJECTIF « ZÉRO PAPIER »

La numérisation des dossiers médicaux individuels des salariés va permettre de :

- faciliter la création et la transmission de nouveaux documents sans consommation de papier
- sécuriser l'accès et le stockage des documents numériques existants et nouvellement générés
- augmenter l'efficacité organisationnelle en améliorant les moyens d'accès aux documents numériques.
- favoriser la circulation du Dossier Médical Santé Travail (DMST) vers le médecin traitant.

Après 6 centres en 2020 pour 63 000 dossiers, nous avons numérisé en 2021 pour 8 autres centres **128 554 dossiers**, soit près de 2,7 millions de pages.



Plantation d'arbres à Caëstre

Empreinte et défi

En 2021, nos collaborateurs ont mené de nombreuses actions pour consolider la politique RSE de PÔLE SANTÉ TRAVAIL.

Un programme
de
développement
durable
co-construit

UN PROGRAMME D' ACTIONS CONCRÈTES, POUR FAIRE BOUGER LES LIGNES

Nos programmes immobiliers tiennent compte désormais des exigences nouvelles en matière de Développement Durable : efficacité thermique, matériaux durables, optimisation des surfaces disponibles, polyvalence et modularité des locaux afin de s'adapter aux besoins des salariés, comme l'illustre le nouveau centre de La Madeleine ouvert en décembre 2021.

Sur l'ensemble des autres sites, des actions durables ont progressivement été mises en place et sont amenées à être renforcées :

- Le déploiement de collecteurs de ELISE, entreprise de recyclage de déchets de bureau.
- La mise à disposition de documents pour expliquer les modalités de tri au personnel et aux agents d'entretien.
- L'élaboration d'affiches pédagogiques sur le tri des déchets.
- Le mandat de l'entreprise AC Environnement pour effectuer un bilan thermique dans les centres médicaux les plus énergivores.
- L'installation de fontaines d'eau courante filtrée.
- L'installation de stores dans les centres de Somain et de Seclin pour lutter contre la chaleur excessive et éviter le recours à des rafraîchissements artificiels.
- La contractualisation avec les entreprises RICOH et CONBINI pour le recyclage des cartouches d'encre d'imprimante.

L'APPORT DU COLLABORATIF AU SERVICE D'UNE DÉMARCHE COMMUNE

PÔLE SANTÉ TRAVAIL a formé un groupe d'une trentaine d'ambassadeurs sous le nom de « Green Team ».

La responsable du Pôle Qualité a recueilli, parmi les idées des collaborateurs, une vingtaine de propositions qui ont par la suite été intégrées dans le plan d'action final. Parmi elles, le projet de plantation des petits arbres et arbustes pour favoriser la biodiversité tout en rendant les abords de nos centres plus accueillants. Une idée concrétisée en décembre 2021 à Caëstre et à Leers.



Latifa FEDDAOUI
Responsable Qualité et RSE

“

« Cette année, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a lancé le projet "Empreinte et défi" dans le but de mettre l'accent sur l'environnement auprès de ses collaborateurs. Notre objectif : limiter, ensemble, notre impact environnemental et mener des actions à vocation sociale. Et nos collaborateurs sont au rendez-vous à travers leur mobilisation dans des actions originales comme le Challenge Environnemental Energic. »

”

ZOOM SUR LE CHALLENGE ENVIRONNEMENTAL ENERGIC

Energic est une application comprenant des activités et des jeux ludiques pour apprendre et pour mobiliser le maximum de personnes sur des questions environnementales via des quiz, des « boîtes à idées » et des challenges hebdomadaires.



Les collaborateurs PÔLE SANTÉ TRAVAIL ont joué le jeu avec

144 participants et
39% de connexions hebdomadaires
en moyenne.

Le challenge ENERGIC a duré 6 mois (janvier-juillet 2021) et s'est soldé par une cérémonie de clôture le 9 septembre 2021, avec distribution de trophées individuels et collectifs.

Des activités qui ont contribué à tisser des liens entre les participants, à encourager les efforts de chacun et à instaurer une ambiance conviviale !



B I L A N

P A R

P Ô L E S

Le nombre de demandes de visites maintien dans l'emploi a continué d'augmenter.

Le nombre de sollicitations de nos psychologues du travail a évolué à la hausse.

Le recours aux autres spécialités sociales et médicales a suivi l'évolution de la reprise de l'activité des entreprises en présentiel.



BILAN

DU PLATEAU PRÉVENTION

Le Plateau prévention sert 5 objectifs principaux :

- **Accompagner les équipes locales santé travail** dans leur mission d'encourager la mise en place d'actions de prévention primaire dans les entreprises de leur secteur.
- **Accompagner directement les entreprises** dans des actions de prévention en lien avec les enjeux de Santé Travail, notamment en ergonomie, en toxicologie et en métrologie.
- **Outiller/transférer/rendre autonomes** les acteurs de l'entreprise.
- **Adapter le travail à l'homme** et non l'inverse.
- **Préserver la santé des opérateurs** tout en maintenant la pérennité du système et de l'entreprise.

CHIFFRES CLÉS 2021

750
INTERVENTIONS

ERGONOMIE
295

TOXICOLOGIE
292

MÉTROLOGIE
114

ÉPIDÉMIOLOGIE
32

RPS
17



COUP DE PROJECTEUR SUR LA DÉMARCHE PROACTIVE EN SANTÉ TRAVAIL

LE PAPS (PLAN ANNUEL DE PRÉVENTION EN SECTEUR) :

Au cœur du projet, l'accompagnement des entreprises (TPE/PME) en prévention primaire et l'instauration des modes de travail collectif dans les secteurs.

Les entreprises jusqu'à 20 salariés ont été privilégiées pour le PAPS 1 (première année).

En 2021, les PAPS se sont poursuivis selon les différentes phases prévues. Ils ont fait l'objet d'un **bilan et d'une évaluation secteur par secteur**, afin de proposer des améliorations du PAPS 1 dans le cadre du PAPS 2 (deuxième année).

L'APPROCHE MULTISITES :

En 2021, le service prévention a démarré une réflexion sur une démarche globale de prévention au sein de deux grandes entreprises régionales à succursales multiples :

UNE ENTREPRISE DE SERVICE BANCAIRE :

- 9 médecins du travail,
- 9 établissements dont le siège.

Une action collective visant à construire un diagnostic santé travail (constat collectif de santé et réalisation des fiches d'entreprise) va être menée avant de mobiliser l'entreprise.

Elle constitue un des premiers leviers pour mettre en œuvre une démarche de prévention.

UNE CHAÎNE DE DISTRIBUTION : KIABI

- 8 médecins du travail,
- 8 établissements dont le siège.

Mobilisation de l'entreprise et proposition d'intervention en cours.

... LE POINT SUR TOXILIST

PÔLE SANTÉ TRAVAIL est fondateur historique de l'association TOXILIST. Cette association fédère d'autres SPSTI qui contribuent à l'alimentation d'un outil de partage d'informations toxicologiques sur plus de **146 000 substances** utilisées par les salariés des entreprises françaises.

Cet outil a été développé par ses toxicologues et ses informaticiens.

Le Service Toxicologie de PÔLE SANTÉ TRAVAIL contribue activement à l'enrichissement des données des Bases Toxicologiques de Toxilist.

Et son activité est en croissance. Fin 2021, l'Association TOXILIST comptait, parmi ses utilisateurs, **52 Services de Santé au Travail Interentreprises adhérents**, assurant le suivi de **6,48 millions de salariés** dans **535 766 entreprises**.



TOXILIST

Retrouvez l'Association
Toxilist sur LinkedIn et le site
www.toxilist.fr.

BILAN

DU PÔLE D'EXPERTISES TRANSVERSALES ET SOCIALES

FOCUS

sur la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi

Le maintien dans l'emploi des salariés est une priorité pour PÔLE SANTÉ TRAVAIL. L'activité des professionnels de la cellule dédiée est en progression constante due à :

- l'augmentation des problématiques de santé liées au recul de l'âge de la retraite, en particulier pour les maladies chroniques
- la survenance plus fréquente des pathologies liées aux risques psychosociaux.



Cellule maintien dans l'emploi

CHIFFRES CLÉS 2021

1 505

Dossiers déposés à la MDPH
(+30% en un an)

770

Dossiers étudiés en cellule
PDP (+45%)

667

Salariés pris en charge par
notre partenaire : le service
social du travail (SSTRN)

16 090

Visites de pré-reprise

23 453

Propositions
d'aménagement de poste

PARMI LES PROJETS DE L'ANNÉE

EXPÉRIMENTATION PLATEFORMES TERRITORIALES PDP AU NIVEAU DU DÉPARTEMENT DU NORD

Un projet national expérimental de la CNAM se met en place au sein du département du Nord auquel participe PÔLE SANTÉ TRAVAIL.

PARTICIPATION AUX CELLULES PDP (PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE)

Ces cellules locales regroupent le médecin conseil, les assistantes sociales de la CARSAT, les médecins référents Handicap et les assistantes maintien dans l'emploi PÔLE SANTÉ TRAVAIL et le CAP EMPLOI. Elles permettent de faire le point sur les dossiers des salariés en arrêt de travail pour lesquels des difficultés à reprendre le travail sont pressenties..

PARTICIPATION À L'ENQUÊTE « ARRÊT DE TRAVAIL DE PLUS DE 30 JOURS ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI » DU RÉSEAU STME (SANTÉ TRAVAIL MAINTIEN DANS L'EMPLOI)

Cette enquête a débuté en 2019.

En 2021, 20 médecins y ont participé et 533 fiches ont été remplies (342 en 2020).

3 médecins référents Maintien dans l'Emploi ont participé au groupe d'évaluation de cette enquête.



Assistante sociale du SSTRN

BILAN

DU PÔLE DE SPÉCIALITÉS SOCIALES ET MÉDICALES



Examen complémentaire - Centre Denis Godefroy Lille

CHIFFRES CLÉS

9 208 salariés ont été reçus sur le plateau pour effectuer au moins un examen complémentaire (6 905 en 2020) :

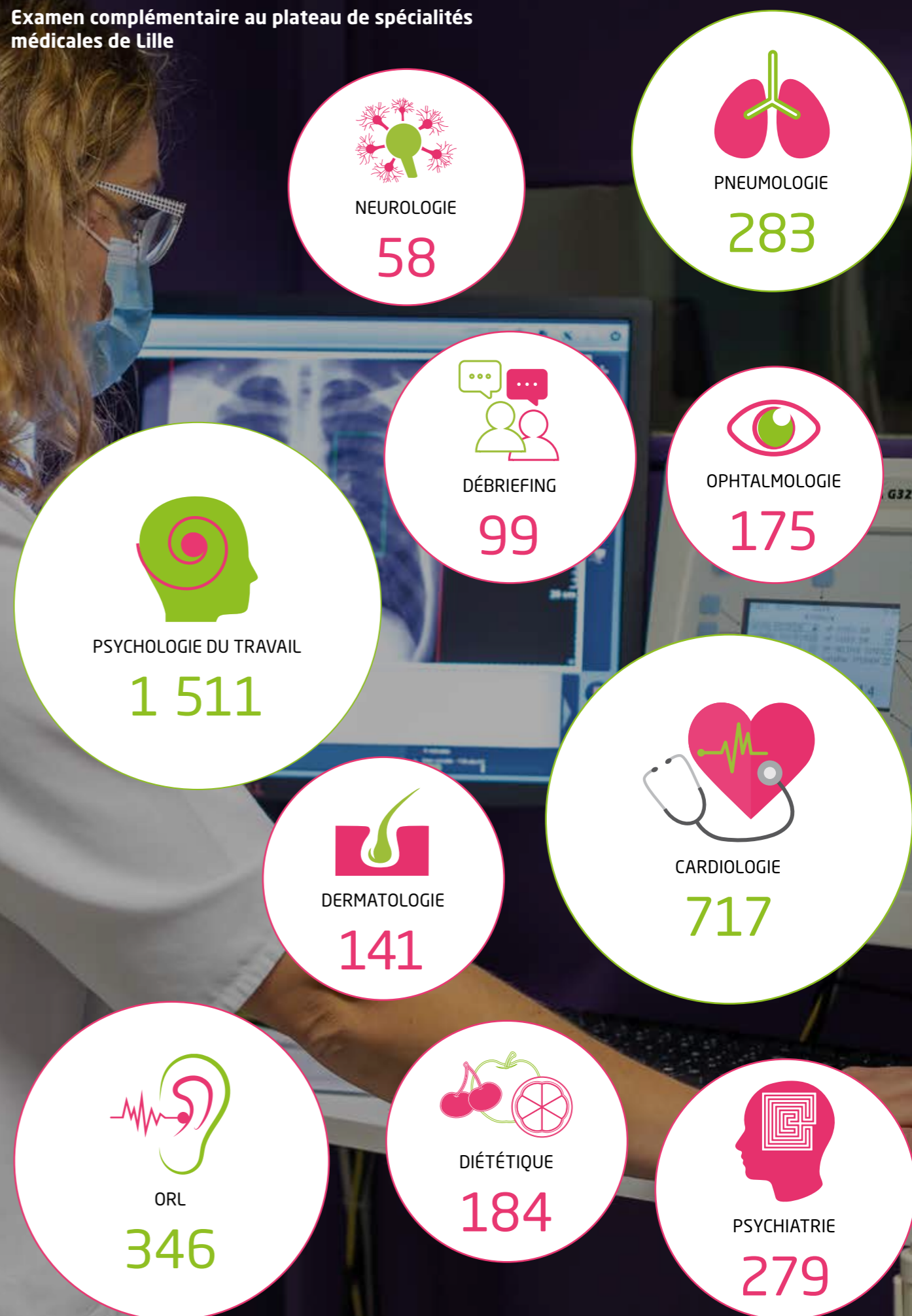
- Radiographies **2 513**
- BDV (Pneumo) **836**
- EFR (Pneumo) **702**
- Prises de sang **5 085**
- Recueils urinaires **3 035**
- Tests audio **4 227**

En 2021,
16 398
examens complémentaires ont été effectués sur le plateau, en entreprise ou dans les centres hors consultations de spécialités (11 883 en 2020) et

3 793
consultations de spécialité ont eu lieu



Examen complémentaire au plateau de spécialités médicales de Lille



PST FORMATION

CHIFFRES CLÉS 2021



333

Clients

2 689

Stagiaires formés

30 509

Heures de formation

8

Thèmes de formation

18

Formateurs

et

10

Intervenants en bilan de compétences



94,42%

TAUX DE
SATISFACTION
FORMATION

93,7%

TAUX DE
SATISFACTION
BILAN DE
COMPÉTENCES

PST Formation vous accompagne au quotidien dans l'optimisation de vos formations : **une équipe de formateurs experts, un contenu pédagogique reconnu, une proximité commerciale et un suivi administratif de qualité** au service de la prévention des risques de votre organisation.

Nous sommes certifiés Qualiopi depuis avril 2021 au titre des catégories actions de formation et bilans de compétences.

Cette certification représente la reconnaissance de notre professionnalisme ainsi que la qualité administrative et pédagogique de nos prestations.

Créé par les services de santé au travail de la métropole lilloise en 1997, PST formation est un organisme de formations qui vous accompagne dans la prévention des risques de votre structure : Depuis 20 ans, nous mettons notre expertise et l'expérience-terrain de nos formateurs au service de la santé et de la sécurité au travail.



Pst formation

Parce que la santé de votre entreprise passe par la santé de vos salariés, PST Formation s'appuie sur un éventail de formations personnalisées couvrant les différents champs de la santé et de la sécurité au travail à travers 8 thématiques :

- Prévenir et secourir - SST
- Connaître et maîtriser le feu
- Prévenir le mal de dos et les TMS
- Optimiser la sécurité
- Devenir acteur de prévention secours - Aide à domicile
- Conduire en sécurité
- Addictions: Prévenir et agir
- Prévenir les risques psychosociaux



Christine DE WITTE et son équipe

ZOOM

sur **NOS BILANS DE COMPÉTENCES**

VOUS ÊTES SALARIÉ

- Avec une problématique de santé physique ou mentale
- En voie d'inaptitude ou de reclassement
- En arrêt maladie ou en activité
- En situation de handicap

VOTRE OBJECTIF

Définir un projet de réorientation professionnelle compatible avec votre problématique de santé

LA DURÉE

- 21 heures en individuel
- Par séance de 2 ou 3 heures
- Sur une durée de 8 à 10 semaines

L'ACCOMPAGNEMENT

Par un psychologue du travail, en lien avec le médecin du travail

F A I T S

M A R
Q U A N T S



*Janvier 2021 : Centre de Saint-Omer
Deux ministres :
Brigitte BOURGUIGNON et Laurent PIETRASZEWSKI*



SAINT-OMER

Visite de Laurent PIETRASZEWSKI, secrétaire d'État chargé de la santé au travail et de Brigitte BOURGUIGNON, ministre déléguée chargée de l'Autonomie.

Dr K. LEGRAND CATTAN, D. VANDORPE, L. PIETRASZEWSKI, S. FANTONI, J.M. DUPUIS, J. MACHER (de gauche à droite)



24 JUIN 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PÔLE SANTÉ TRAVAIL Métropole Nord



8 JANVIER 2021



2 AOÛT 2021

THE BIG BANG COVID

SAISON 4 « LA VACCINATION ANTI-COVID »

FÉVRIER 2021



19 NOVEMBRE 2021

LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES OUTIL DE GESTION CŒUR DE MÉTIER



LOI POUR RENFORCER LA PRÉVENTION EN SANTÉ AU TRAVAIL



OCTOBRE 2021

WEBINAIRE

« Retour au travail après un cancer du sein » animé par le Dr Véronique BUEWAERT, médecin du travail coordinateur du Réseau Régional Santé Travail Maintien dans l'emploi, le Dr Alban MARQUIS, médecin du travail référent maintien dans l'emploi et Annaëlle REISER, chargée de missions et diététicienne à la Ligue contre le Cancer.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'inscrit résolument dans un schéma de coopération avec de nombreux partenaires institutionnels et des acteurs régionaux et nationaux.



préсанse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

La loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail entre progressivement en application à compter du 1^{er} avril 2022.

En savoir plus



1^{er} AVRIL 2022



Le principe de prévention est placé au cœur des missions des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises.



Prévention

Une approche globale de la santé des travailleurs y compris en situation de handicap, dans une vision décloisonnée de la santé au travail et de la santé publique.



Une offre solide de services pour tous



Une offre désormais ouverte aux indépendants

Les équipes pluridisciplinaires jouent un rôle clé pour les employeurs, les salariés et désormais les indépendants.



Une certification des Services de Prévention et de Santé au Travail sécurise ces évolutions

Organisme indépendant



Le passeport prévention assure le suivi des formations en santé et sécurité au travail



Fort de son maillage, le réseau Présanse est aujourd'hui en action pour réussir la mise en œuvre de cette réforme.

225 Services 17 600 collaborateurs 15 000 lieux de consultation

www.presanse.fr

préсанse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL



www.polesantetravail.fr

21 centres médicaux

608 collaborateurs

498 225 salariés suivis

32 078 entreprises adhérentes

En 2021,

208 376 visites de salariés suivis

16 398 examens de spécialités

25 176 actions en milieu de travail

RETROUVEZ-NOUS SUR :



Linkedin PÔLE SANTÉ TRAVAIL



Twitter (@PST_Nord)



Instagram (@pst_polette)



**PÔLE
SANTÉ
TRAVAIL**

Métropole Nord



Ne pas jeter sur la voie publique.